



DOCUMENT DE TRAVAIL

EQUIPE RESSOURCE SEULEMENT



Alerte

Déploiement MPP



Contact tél familles

Information + 3 demandes + mail



Succès

Maintien vigilance



Appel tél familles

Info fin de protocole



Courrier fin de pHARe

Maintien vigilance



Prise de nouvelles

J+14



Echec

Mêmes intimidateurs



Rencontre familles auteurs

Par autre membre
équipe ressource ou IEN



Observation 4 jours d'école

Demande de remontée
quotidienne d'info



Sanction

Exclusion/chgmt école



Appel téléphonique à la famille de la cible.

- 1 **Merci, vous avez bien fait d'alerte. Présentation protocole, etc.**
- 2 **Demande de consigner tous les faits et de les dater. Demande discussion ouverte avec enfant.**
- 3 **Demande de ne pas entrer en contact avec les autres familles.**



Envoi du mail type :

**phar11249c****@circoPhare0011249c!**

Madame, monsieur,

je suis **Prénom NOM**, enseignant pour le dispositif Inclusion et Climat Scolaire et membre de l'équipe ressource pHARe.

Après avoir évoqué la situation de Sacha avec Mme Maréchal (Directrice) et des moqueries, brimades et violences qu'il pourrait recevoir à l'école, nous avons décidé, en collaboration avec les enseignantes, de mettre en place la méthode de la préoccupation partagée pour faire cesser ces intimidations.

Cette méthode douce et sans sanction consiste à mener quelques entretiens avec plusieurs élèves pour les faire prendre conscience de leurs actes et trouver des solutions pour faire cesser leurs agissements.

Pour plus d'info, vous pourrez retrouver une explication vidéo réalisée par moi-même sur la mise en place de cette méthode <https://tube-cycle-2.apps.education.fr/w/s2X3Dg6f298XEA7E3wFWpo>

Si toutefois vous souhaitez échanger davantage, vous trouverez ci-dessous mon numéro de téléphone pour me joindre (aux horaires du bureau svp). Je pourrais ainsi répondre à vos questions.

Dans tous les cas, je ne manquerai pas de revenir vers vous en fin d'intervention pour vous faire part de la fin du protocole et de ses conclusions d'ici à une quinzaine de jours.

Dans l'attente, permettez-moi de vous solliciter sur deux points :

- ne pas entrer en contact avec la famille de l'élève intimidateur pour ne pas déplacer le conflit à l'extérieur de l'école
- noter les événements qui vous paraissent importants pendant ces 15 jours.

Madame, monsieur, je vous prie d'accepter l'expression de mes sincères salutations.



Circonscription de Miribel

Succès de la MPP

Appel téléphonique famille

- 1 **Votre enfant indique que ça va mieux, nous mettons fin au protocole**
- 2 **Vous allez recevoir un courrier qui signifie la fin du protocole et les actions mis en place**
- 3 **Expliquer les points de vigilance donnés à l'école (surveillance et communication)**

Transmission mail fin de protocole aux familles

Copie : IEN - Ecole - Enseignant.

Madame, Monsieur,

Votre enfant (Prénom Nom, scolarisé en classe) ayant vécu une situation de harcèlement, a bénéficié d'un accompagnement par l'équipe ressource. Vous trouverez ci-dessous le récapitulatif des actions conduites pour apaiser la situation. (à choisir dans la liste non exhaustive ci-dessous, le protocole pHARe vous permettant de mettre en œuvre d'autres types d'actions)

- Date de l'alerte
- Mise en œuvre du protocole pHARe :

- o Entretien(s) individuel(s) avec votre enfant mené le(s) (date)
- o Entretien(s) individuel(s) avec les enfants témoins ou intimidateurs, menés le
- o Activation des ambassadeurs, des sentinelles
- o Entretien avec les représentants légaux de(s) l'élève(s) intimidateur(s) en cas de non résolution par la MPP.
- o Mise en œuvre d'actions spécifiques (changement de classe, adulte de confiance, référent, soutien par les ambassadeurs, adaptation particulière au regard des difficultés exprimées...)
- o Sanction des élèves intimidateurs
- o

Aussi, après échanges avec votre enfant, nous estimons que la mobilisation de tous lui a permis de se sentir à nouveau en sécurité au sein de l'établissement/ de l'école et qu'il peut continuer sa scolarité de façon sereine. Toute l'équipe éducative soucieuse du bien-être des élèves continuera à porter un regard attentif sur Prénom de l'enfant afin que des faits d'une telle nature ne se reproduisent pas.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de ma considération distinguée.

Signature



Circonscription de Miribel

Transmission à l'école des conclusions.

- Notes d'entretiens
- Conclusions de la cible
- Recommandations :
 - Vigilance accrue pendant 14 jours (surveillance ++)
 - Système de communication facilité avec la cible (rencontre directeur et micro-rencontre PE)

Bonjour,

le courrier de fin du protocole pHARe a été transmis à la famille de Prénom NOM de la cible.

Pour information, nous vous demandons pour les 14 prochains jours :

- renforcer la vigilance avec des entretiens brefs et réguliers avec la cible (au moins une fois tous les deux jours par le directeur.trice : "Exemple : comment ça s'est passé aujourd'hui ?")
- convenir d'un signal visuel entre l'enseignant.e et l'élève cible pour prélever des informations à l'issue de chaque temps non régulés (récréation, cantine, etc.).

Merci de nous informer dans 14 jours de l'état de la situation. Nous prendrons également attache avec l'école.

Bien cordialement,

L'équipe ressource pHARe de circonscription.

Prise de nouvelle à J+14



Prendre des nouvelles auprès de la direction de l'école ET de l'enseignant.e.

Echec de la MPP



Transmission à un autre membre de
l'équipe ressource.



Appel téléphonique famille



- 1** La situation ne s'améliore pas, nous allons passer à un autre protocole qui consiste à rencontrer les parents.
- 2** Nous vous demandons de nous faire remonter par écrit, le plus fréquemment les détails des faits relevés.
- 3** On se laisse 4 jours ouvrés.



Rencontre (téléphonique ou réelle) des familles des intimidateurs

- Appel + convocation envoyée par mail depuis boîte pHARe
- Contenu de l'entretien :
 - Votre enfant a été repéré comme auteur de moqueries/insultes à l'égard d'un autre élève de l'école. Ces faits caractérisent une situation de harcèlement.
 - Nous vous demandons de faire en sorte que ces actes cessent immédiatement.
 - Les sanctions possible en cas de récurrence :
 - Exclusion temporaire de l'école
 - Changement d'école ordonné par le DASEN.



Observation 4 jours maximum

- 1** Adulte référent désigné dans l'école pour observation permanente.
Vigilance accrue : 2 points obligatoires quotidiens avec le directeur.
Point régulier avec PE.
- 2** Remontée quotidienne d'information par l'école à la circonscription

Bilan collectif : 2 membres équipe ressource + directeur/enseignant

- Conclusion des 4 jours
- Prise de décision.

Sanctions

- Convocation équipe éducative en urgence
- Sanction établie
- Transmission courrier famille

Contact DASEN

Information DSDEN